



# MENTHONNEX

au temps présent

Janvier 2012

## LES VŒUX DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de paix, de prospérité et surtout de santé avec une pensée plus particulière à celles et ceux qui souffrent, atteints d'infirmité, de maladie ou de la perte d'un être cher.

Mais le début de l'année, c'est aussi pour l' élu que je suis, l'occasion de faire le bilan de l'exercice écoulé et des réalisations qui appartiennent déjà au passé...

Malgré la crise économique, 2011 aura encore été un bon cru pour notre commune avec :

- \* La réalisation d'un important programme de mise en souterrain des réseaux secs et recalibrage de l'éclairage public des secteurs de La Rippaz, Sac de Vin, Tracafond et La Reculaz.
- \* Le renouvellement du réseau d'eau potable de La Rippaz ainsi que l'installation d'un container à ordures ménagères semi-enterré.
- \* Des travaux d'entretien, de modernisation, de mise aux normes des bâtiments communaux et de la voirie communale avec notamment la poursuite de l'aménagement de l'entrée du chef-lieu et du carrefour avec la Route du Murger.
- \* Enfin, la réalisation d'importantes réserves foncières sur le chef-lieu avec l'acquisition de la maison de l'ancien maire et de plus de 2 ha de terrain à l'entrée du chef-lieu.

Bref, c'est près de 2 millions d'euros qui auront été investis pour améliorer nos infrastructures, notre cadre de vie et préserver les possibilités futures d'aménagement de notre commune.

Cette politique volontariste est rendue possible grâce à une gestion saine et rigoureuse de notre collectivité dont le taux de fiscalité communale est l'un des plus bas du département et une présence régulière de vos élus sur le terrain, mais aussi par une étroite collaboration avec nos partenaires que sont la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, le Conseil Général, l'Etat et le Syndicat des Energies dont nous nous félicitons des relations avec leurs interlocuteurs.

Beaucoup d'autres projets sont en gestation dont certains pourraient voir le jour en 2012 mais nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement.

Je tiens à remercier toute l'équipe qui m'entoure, élus et personnel qui s'investissent pleinement, chacun à leur niveau de compétence.

Je profite également de ces vœux pour féliciter une fois de plus tous les bénévoles qui n'hésitent pas à consacrer de leur temps, de leur énergie, de leur enthousiasme pour aider les autres et pour que la vie de nos villages demeure riche de rencontres, d'échanges et de convivialité.

Bienvenue aussi aux nouveaux résidents. Je suis à votre disposition pour vous faire découvrir nos infrastructures, nos modes de fonctionnement.

Enfin, je forme les vœux que chacun d'entre nous puisse s'épanouir librement à Menthonnex mais sans omettre le respect et l'attention dus aux autres, comportement indispensable à toute vie collective apaisée et sereine.



Cordialement vôtre,  
Guy DEMOLIS,  
Maire de Menthonnex-en-Bornes

### « Menthonnex au Temps Présent »

Lettre d'information éditée par la Mairie de Menthonnex-en-Bornes

Rédaction : Guy DEMOLIS - Martine BRAND

Réalisation : Sandrine BOCHET

Mairie - 74350 Menthonnex-en-Bornes

Retrouvez les comptes-rendus  
Du Conseil Municipal  
et les infos communales  
sur le site internet du village :  
[www.menthonnex-en-bornes.fr](http://www.menthonnex-en-bornes.fr)

## CEREMONIE DE L'ARMISTICE ET REPAS DES ANCIENS DE MENTHONNEX ET VILLY



Comme chaque année, à l'occasion du 11 novembre, les communes de Menthonnex et Villy s'associent pour commémorer l'armistice et invitent leurs séniors à un repas dansant.

En fin de matinée, les anciens combattants, les gendarmes, les pompiers, les élus, les écoliers se sont retrouvés devant le monument aux morts de Menthonnex pour le dépôt de gerbes, l'allocution de circonstance et le rappel à la mémoire des 42 jeunes de la commune qui ont sacrifié leur vie pour la patrie.

La commémoration officielle s'est poursuivie à Villy avec la cérémonie religieuse à l'église puis civile au monument aux morts en présence d'une foule importante et remarquablement organisée par Pierre Bouchet, le responsable local des anciens d'AFN.

Les festivités se sont prolongées par le vin d'honneur servi au Cercle Rural puis par le traditionnel repas des anciens animé cette année par Mike-Rustic dans une ambiance amicale et festive.



## JOURNEE DE SOUTIEN SSIAD – ADMR



La journée de soutien au Service des Soins Infirmiers à Domicile s'est déroulée le 26 novembre à Villy-le-Bouveret, avec un programme de nombreuses animations.

Vente de pain, cidre, atrioux et boudins – chants des enfants des écoles – Atelier cartes de vœux – Balade en calèche – Repas choucroute – Concours de belote – Après-midi dansant – Soirée théâtre – Soupe à l'oignon.

Vous étiez nombreux à venir aider ou participer à cette journée, sous un soleil radieux.

Les communes des Bornes et le SSIAD remercient tous les sponsors, bénévoles et personnes ayant participé à cette journée, qui a permis de récolter 13 250 € pour favoriser le maintien à domicile de nos aînés et des personnes malades ou à mobilité réduite.

## ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL (principales décisions prises en 2011)

- \* Vote du compte administratif, du budget et du taux de fiscalité des impôts locaux.
- \* Suite au changement de locataire, contractualisation d'un nouveau bail commercial avec Delphine MASSON, la nouvelle exploitante du BISTROT DE MENTHONAY.
- \* Mise en œuvre des travaux d'aménagement de la voirie à l'entrée du chef-lieu en collaboration avec les services de la voirie départementale : Travaux adjugés aux entreprises MENDES et EIFFAGE.
- \* Réalisation sous maîtrise d'œuvre de la Communauté de Communes de la réfection du réseau d'eau potable de La Rippaz : travaux adjugés à l'entreprise MENDES.
- \* Mise en place d'un container à ordures ménagères semi-enterré au hameau de La Rippaz.
- \* Adjudication en maîtrise d'ouvrage délégué avec le SYANE des travaux de mise en souterrain des réseaux secs de La Rippaz à la SPIE ainsi que ceux du secteur de Sac de Vin, Tracafond et La Reculaz à ETDE.
- \* Adjudication à l'entreprise BAUD des travaux de ravalement du mur du cimetière.
- \* Adjudication aux entreprises BIAGGINI, TISSOT et SUBLET de travaux de modernisation des bâtiments communaux.
- \* Adjudication à l'entreprise BRAND de travaux d'espaces verts.
- \* Adjudication à l'entreprise EUROVIA de travaux de revêtement de voirie.
- \* Acquisition de la nue propriété de la maison de Sylvain DURET au chef-lieu.
- \* Acquisition de près de 2 ha de foncier à différents propriétaires (Fournier, Balmer, Henry, Burfin, Duret).
- \* Déclassement d'anciens chemins ruraux.
- \* Mise à disposition d'un local dans l'ancienne école pour favoriser le regroupement des assistantes maternelles.
- \* Équipement de jeux et tables de pique-nique sur le site de l'Agorespace.
- \* Fixation du taux de la nouvelle taxe d'aménagement qui se substitue à la Taxe Locale d'Équipement.

# NOËL À L'ÉCOLE



Les familles de Menthonnex en Bornes et de Villy le Bouveret étaient nombreuses, comme chaque année, pour assister au spectacle présenté le vendredi 16 décembre par les enfants de maternelle, CP et CE1.

Dès 9h du matin, le Père Noël, de bonne humeur, frappa à la porte des classes pour saluer et encourager tout le monde à bien travailler. Il distribua des papillotes et nous laissa un gros cadeau collectif : c'était un tricycle pour les récréations ! Il faut dire aussi que quatre jours auparavant, avec le soutien de l'APE, il avait envoyé deux conteuses faire vivre auprès des enfants l'histoire « Le Père Noël et la sorcière ». Il s'efforça de répondre aux questions pertinentes des élèves qui lui offrirent des dessins et des chansons.

A 18h, nous nous retrouvâmes tous à la salle polyvalente pour présenter notre chorale.

Mais alors que tout le monde était installé, le courant fut coupé, le village plongea dans le noir.

Pendant quelques minutes, l'incertitude s'installa quant à la suite des événements. Au moment où nous décidâmes de chanter quand même sous la pâle lueur des lampes de secours, la magie de Noël fit son effet ! Le courant revint !

L'entrée sur scène des élèves débuta par un conte : l'histoire du Père Noël qui voulait éclairer le monde d'une couleur unique à laquelle chaque classe donna vie par une expression corporelle collective. Après avoir essayé plusieurs teintes, il devint évident au Père Noël que le monde serait plus harmonieux en y mélangeant toutes les couleurs.

Puis les enfants interprétèrent en chorale plusieurs chants de circonstance, actuels ou plus traditionnels comme « Petit papa Noël ».

Une surprise attendait le public : une chorégraphie joyeuse et détendue animée par l'équipe éducative de l'école, sur la chanson « Etre Père Noël, c'est pas marrant ».

Les applaudissements soutenus du public récompensèrent largement le travail et l'investissement de tous les élèves au cours de ce trimestre.

La soirée se termina agréablement par un apéritif offert par la mairie.

L'équipe enseignante remercie tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette rencontre et adresse à tous les lecteurs ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le directeur



## LOCATION DE RAQUETTES ET SKIS DE FOND PAR L'APE



L'APE de Menthonnex-en-Bornes et Villy-le-Bouveret vous propose  
la location de raquettes et skis de fond  
durant les week-ends et/ou les vacances de février.

**Tarifs :** Week-end (retrait le vendredi soir, retour le dimanche soir) : 2,5 € par paire pour le week-end.

Vacances de février (retrait le vendredi soir, retour le vendredi suivant) : 7,5 € par paire pour la semaine.

**Retraits et retours :** Les retraits (et retours) auront lieu les vendredis de 18h30 à 19h00.

Les retours auront lieu les dimanches de 18h30 à 19h00.

**Règlements :** Tous les règlements se feront exclusivement par chèque bancaire à l'ordre de l'APEMV.

Note : une participation de 30 € sera demandée en cas de casse de matériel.

**Réservations :** Les réservations sont à faire directement par mail à [apementhonnexvilly@gmail.com](mailto:apementhonnexvilly@gmail.com).

N'oublions pas ! Tous les bénéfices serviront au financement des activités scolaires de nos enfants.

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 19 janvier au 18 février 2012, l'INSEE organise le recensement de notre population communale.

C'est Mme Danièle HENRY (Tél : 04.50.68.43.68) qui est chargée de cette enquête au titre d'agent recenseur.

Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Elle récupérera ces documents et vous aidera, si besoin, à les compléter.

En cas d'absence, vous pourrez les retourner directement en mairie.

Participer au recensement de la population est **une obligation** au terme de la loi mais c'est avant tout un acte civique. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires et toutes les statistiques produites sont anonymes.

Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Merci de réserver un bon accueil à l'agent recenseur.

DU JEUDI 19 JANVIER AU SAMEDI 18 FEVRIER

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ VOTRE MAIRIE.  
LES ENQUÊTES INDIVIDUELLES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

## FRONTALIERS, FAITES VOUS CONNAITRE

Les personnes travaillant en Suisse sont invitées à se faire recenser en mairie.

En effet, chaque année, le département reçoit une dotation au titre de la compensation financière genevoise qu'il reverse aux communes proportionnellement aux nombres de frontaliers y résidant.

Le terme « frontalier » recouvre :

- \* les travailleurs français frontaliers ayant une carte de travail,
- \* les travailleurs suisses domiciliés en France,
- \* les travailleurs ayant la double nationalité suisse et française.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans doivent se rendre en mairie pour effectuer le recensement militaire :

- \* au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 pour ceux nés en janvier, février et mars 1996
- \* au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2012 pour ceux nés en avril et juin 1996

### Pièces à fournir :

- \* une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- \* un livret de famille,
- \* un justificatif de domicile.

Si l'intéressé(e) est atteint(e) d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il (elle) souhaite être dispensé(e) de l'appel de préparation à la défense, il (elle) (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

### Rappel :

cette démarche est obligatoire : de nombreuses administrations demandent un justificatif de recensement lors d'examens scolaires ou lors du passage du permis de conduire.

## RÉFORME DE LA FISCALITÉ DE L'URBANISME

L'article 28 de la loi de finances rectificative 2010-1658 réforme la taxe locale d'équipement (TLE) et les taxes qui lui sont adossées ainsi que certaines participations d'urbanisme.

La Taxe d'Aménagement se substituera à ces diverses taxes et sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 sur les nouvelles demandes d'autorisations et de déclarations d'urbanisme.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, elle est aussi destinée à remplacer les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE), la participation pour non réalisation d'aires de stationnement (PNRAS).

Le Conseil Municipal a délibéré pour instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal, taux identique à celui qui était appliqué pour la TLE. Le conseil général a délibéré pour un taux de 2,5% en remplacement des taxes départementales pour les espaces naturels (TDENS) et pour le financement des CAUE (TDCAUE).

# AGENDA

**Samedi 21 janvier de 14h00 à 17h30 :**

Collecte du Secours Populaire

**Jeudi 02 février à 18h30 :**

Soirée zones humides à Pers-Jussy

**Mercredi 22 février à 14h00 :**

AG du Club des Bornains et inscription pour l'année 2012 dans la salle de Menthonnex ( prix de la cotisation : 16 € )

**Samedi 17 mars à 20h00 :**

Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes

**Dimanche 18 mars à 14h30 :**

Loto organisé par le Club des Bornains

**Dimanche 25 mars à 14H00 :**

Loto organisé par l'Assiette Gourmande (cantine de Villy-le-Bouveret)

Consultez également le calendrier des actions de l'APE !

## ÉLECTIONS 2012

\* **Présidentielles :**  
22 avril et 6 mai

\* **Législatives :**  
10 et 17 juin

A la salle de réunion de la mairie.

## COLLECTE DU SECOURS POPULAIRE

L'antenne du Secours Populaire Français de Menthonnex, en partenariat avec la mairie, propose une collecte de vêtements d'hiver : manteaux, bonnets, gants, écharpes et tout ce qui peut permettre aux enfants et familles démunis de passer cette période difficile à l'abri du froid.

Nous vous proposons de vous rendre à la salle annexe de la mairie de Menthonnex pour y déposer vos « dons » :

**Samedi 21 janvier 2012 de 14h00 à 17h30**

Au nom du Secours Populaire Français, nous vous remercions vivement pour votre générosité.

Sylvie HUGHES

06.50.90.61.90.

mentho-spf74@sfr.fr



Petit rappel : toutes les affaires pourront être neuves, légèrement usées mais jamais abîmées ni sales.

## SOIRÉE ZONES HUMIDES LE 2 FÉVRIER À PERS-JUSSY

Le plateau des Bornes abrite un réseau de marais qui constitue un véritable château d'eau jouant un rôle essentiel dans la préservation de la ressource en eau. Véritable patrimoine culturel et paysager, ces milieux accueillent également une remarquable biodiversité.

Depuis deux ans, dans le cadre du travail mené avec les communes d'Arbusigny, Pers-Jussy, Menthonnex-en-Bornes et Evires, Asters (Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie) organise une soirée sur le thème des zones humides.

Cette Année, cette manifestation aura lieu :

**Le jeudi 2 février 2012, sur le thème « Zones humides et préservation de la ressource en eau », à la salle communale de Pers-Jussy.**  
(Entrée libre)

Cette rencontre grand public débutera à **18h30**, avec des intervenants présentant le rôle de l'eau et des zones humides sur le territoire du plateau des Bornes et les actions pouvant être mises en place par les différents acteurs et habitants du territoire pour préserver la ressource en eau. Ce débat sera suivi de la projection du film de Yann Arthus Bertrand « Défendre l'eau c'est défendre la vie », (sous réserve).

Une exposition présentant les zones humides ainsi que des posters sur le thème de l'eau réalisés par Yann Arthus-Bertrand seront également présentés à cette occasion.

Un verre de l'amitié clôturera l'évènement.



*Le 2 février correspond à la date anniversaire de la signature de la convention internationale de Ramsar, qui incarne les engagements de ses États membres (dont la France) à maintenir les caractéristiques écologiques des zones humides se trouvant sur leur territoire.*

## MAIRIE

Secrétariat de mairie :  
Martine Brand

Ouvert au public  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

☎ 04 50 68 41 68 - Fax : 04 50 68 27 35

✉ [accueil@menthonnex-en-bornes.fr](mailto:accueil@menthonnex-en-bornes.fr)

🌐 [www.menthonnex-en-bornes.fr](http://www.menthonnex-en-bornes.fr)



## LE MAIRE

Guy Démolis ☎ 06 68 39 12 73

Est **disponible en mairie le lundi, mardi et samedi** (de préférence sur rendez-vous).

## LES ADJOINTS

Denis Brunet ☎ 06 64 17 82 91  
urbanisme et assainissement

Bernard Saillant ☎ 06 62 71 40 31  
chargé du scolaire

Gilbert Henry ☎ 06 79 30 25 98  
chargé des bâtiments communaux

Serge Chamot ☎ 06 65 47 84 76  
chargé des travaux

## Éclairage public

Si vous constatez le non fonctionnement d'un éclairage public, vous êtes prié(e) de le signaler à la mairie. Celle-ci demandera aussitôt à l'entreprise JACQUEMOUD de faire le nécessaire.



## Sécurité routière

La vitesse sur le territoire de la commune est le plus souvent limitée à 50 km/h, avec une zone limitée à 30 km/h dans le chef-lieu.

En l'absence de signalisation à un carrefour, c'est la priorité à droite qui s'applique (cf. Code de la route).



## Déneigement

Afin de permettre le passage du chasse-neige, il convient de ne pas laisser de véhicule stationné sur les voies publiques (surtout la nuit).



## Aimer les animaux, c'est parfois ne pas en avoir...

La Mairie est souvent interpellée à propos de la divagation d'animaux domestiques, essentiellement des chiens que les propriétaires laissent librement divaguer. Même s'ils sont gentils, ils peuvent être la cause d'accidents.

En conséquence, la commune a signé une convention avec la Société Protectrice des Animaux pour le ramassage et la prise en charge des animaux errants qui sont conduits au refuge de Marlioz.

En cas de divagation intempestive, n'hésitez pas à les contacter : ☎ 04.50.77.82.40.



## ETAT CIVIL 2011

### Naissances

- ✓ 8 mars DEMOLIS Eline
- ✓ 9 mars COURTAULT Eliot
- ✓ 9 mars VINDRET Théo
- ✓ 28 mars GERNEZ Camille
- ✓ 31 mars MEISSONNIER Morgan
- ✓ 19 avril BUGANZA Tina
- ✓ 25 mai BOSELLI Gabin
- ✓ 29 août MENDEZ Evan
- ✓ 15 septembre MEGEVAND Clément
- ✓ 9 octobre SALLET Yaël
- ✓ 27 octobre VIGNAL Thomas

### Mariages

- ✓ 5 mars Maria-Amélia AMARAL & Emmanuel GOURDON
- ✓ 30 avril Laurence RAMOS & Anthony LABOUBÉ
- ✓ 24 septembre Elodie PARENT & Fabien DÉMOLIS
- ✓ 11 octobre Aude MEIFREDY & Stéphane PERRETON
- ✓ 21 octobre Olivia LARAMÉE & José GUARDIA
- ✓ 10 décembre Patricia BARBEY & Walter HAUSWIRTH
- ✓ 24 décembre Virginie BURDET & Cédric GERNEZ

### Décès

- ✓ 29 janvier FREZIER Florent à 42 ans
- ✓ 29 avril CHAMOT Alain à 53 ans
- ✓ 6 mai ALMERAS Clément à 92 ans
- ✓ 7 juin FOURNIER Gilles à 87 ans
- ✓ 23 septembre NICHOLSON Anne à 68 ans
- ✓ 13 novembre DEMOLIS Isidore à 78 ans
- ✓ 31 décembre CHAMOT Clémence à 91 ans